

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} FEVRIER 2010

A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 22 JANVIER 2010

Séance 01 / 2010

Conseillers présents : 13

Absents et excusés : Mademoiselle PAGES Evelyne et Monsieur DELAYEN Frédéric

L'ordre du jour était le suivant :

- 01 / 2010 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 01 / 2010 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 01 / 2010 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire**
- 01 / 2010 / 04- * - Sibal : Transfert de compétence / Fossé d'Avesnes**
- 01 / 2010 / 05- * - Sibal : Retrait de la commune de VIOLAINES**
- 01 / 2010 / 06- * - Programmation assainissement**
- 01 / 2010 / 07- * - Demande de subvention CAF pour l'Espace Avenir**
- 01 / 2010 / 08- * - Demande de subvention de la PEP**
- 01 / 2010 / 09- * - Compte-rendu aux différents syndicats**
- 01 / 2010 / 10- * - Questions diverses**

Monsieur DESSE indique qu'à l'issue de cette réunion, il a invité Madame BOULINGUEZ Isabelle, pour son départ des effectifs de la commune de VIEILLE-CHAPELLE, et signale aux membres du conseil municipal qu'un repas pour deux personnes lui est offert « Au fil de l'O » par la commune.

01 / 2010 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame GALLANT Stéphanie se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité, les membres du Conseil sont d'accord.

01 / 2010 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Monsieur WALLE souligne que dans le point N°08.2009.07, il faut apporter les modifications suivantes : L'association de drainage a une subvention de 42 % et non 40 % pour les travaux qui vont être effectués. Monsieur WALLE souligne que le dossier était consultable en Mairie et que le commissaire enquêteur recevait encore une fois en Mairie de SAINT VENANT et une fois en Mairie de RICHEBOURG avant la fin de cette année, et non en Mairie de LA COUTURE.

Il indique également que dans le point N°08.2009.08 au niveau du compte rendu du SIPAL, il s'est abstenu et non voté contre.

Après ces rectifications les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

01 / 2010 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Maire indique qu'un congélateur a été acheté pour un montant de 599 € 00, qu'il a demandé des devis pour la plantation d'arbustes entre chez Monsieur DUCHATEL et l'angle de la rue des huit maisons, à l'entreprise POCLET et au pépinière de BERTHEN. Un devis global est également demandé pour la restauration de la chapelle Saint Liévin à Monsieur POTTIER de LESTREM.

Le dossier de demande de subvention pour la réhabilitation du hangar en salle polyvalente a été envoyé au niveau du conseil général.

01 / 2010 / 04- * - Sipal : Transfert de compétence / Fossé d'Avesnes

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur WALLE qui a assisté à la réunion de bureau du SIPAL. Monsieur WALLE souligne que toutes les communes ne veulent pas adhérer sur tout le linéaire du fossé Il trouverait normal que l'adhésion soit globale. VIEILLE-CHAPELLE n'est pas concerné par ce fossé qui se situe entre BARLIN et HESDIGNEUL. Les futures cotisations dépendront des travaux réalisés. Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour que le fossé d'AVESNES soit repris au sein du SIPAL.

01 / 2010 / 05- * - Sipal : Retrait de la commune de VIOLAINES

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur WALLE qui signale que la ville de VIOLAINES a adhéré au SIPAL par solidarité lors de sa création. Les eaux de VIOLAINES transitent par le courant HARDOUIN pour se jeter directement dans la Lys. Par conséquent, cela n'a rien à voir avec le SIPAL. Par contre si VIOLAINES venait à se retirer du SIPAL, la participation annuelle des autres communes serait augmentée au prorata de 13 530 euros (cotisation annuelle 2009 de la commune de VIOLAINES).

Monsieur WALLE signale que le comité syndical du SIPAL a voté pour le retrait de la commune de VIOLAINES suite à la proposition de son Président qui, quelques instants plus tard, s'est rétracté avec 7 autres délégués.

Par mesure budgétaire, Monsieur le Président propose de voter contre le retrait de la commune de VIOLAINES au regard de l'impact financier.

Après délibération 12 sont contre et 1 abstention.

01 / 2010 / 06- * - Programmation assainissement

Monsieur le Président donne lecture de la lettre qu'il envoie à ARTOIS COMM au sujet de la programmation sur l'Assainissement et propose aux membres du conseil municipal de délibérer sur les remarques suivantes :

- le premier concerne la proposition du plan de zone de Vieille-Chapelle. Il est demandé que le centre du village soit repris dans le plan de zonage d'assainissement, c'est-à-dire du cimetière (Rue Marsy) jusqu'à la rue de la place. Ceci permettrait de prendre en compte le centre du village, les bâtiments communaux (Foyer Communal, Espace-Avenir, Ecole) ainsi que des bâtiments qui accueillent du public comme le restaurant « Au fil de l'O ».

Pour information, notre plan local d'urbanisme a été mis en révision le 21 décembre 2009 et le SCOT ainsi que l'AULAB nous demandent, dans notre futur PLU, de concentrer notre urbanisation dans le centre du village. Il nous semble donc important d'inscrire ce tronçon de route dans la proposition du plan de zonage d'assainissement de Vieille-Chapelle.

- Le second point concerne les aides qui seraient apportées aux particuliers qui désirent mettre aux normes leur assainissement individuel. Il est tout à fait anormal qu'elles ne soient plus apportées aux particuliers des communes qui se seraient déjà engagées dans un assainissement collectif. Je vous rappelle que Vieille-Chapelle est une commune rurale avec un habitat très dispersé, donc difficile et coûteux à relier en assainissement collectif.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Monsieur DE JONCKHEERE signale que l'étude de 2004 reprenait plus d'assainissement collectif pour VIEILLE CHAPELLE.

01 / 2010 / 07- * - Demande de subvention CAF pour l'Espace Avenir

Monsieur DESSE signale qu'au niveau de la demande de subvention auprès de la CAF, les activités à prendre en compte concernent la petite enfance, soit les centres aérés, les ateliers du mercredi et du samedi, et l'apprentissage au maquettage et la construction appliquée au Junicode. Le calcul est le suivant : pour les centres aérés, il est prévu cette année d'ouvrir le centre tout le mois de juillet (4 semaines) et les petites vacances (3 semaines), soit 7 semaines par an. Il est également prévu d'ouvrir les ateliers de mercredi et du samedi, 2 demi-journées par semaine pendant 35 semaines, ce qui représente 7 semaines/an, et Monsieur BLONDEL propose la mise en place du Junicode afin d'initier les jeunes à tous les problèmes de sécurité routière et également au BSR pendant une période de 5,3 semaines/an. Au total, l'activité « petite enfance » occupant l'Espace-avenir est donc de 19,3 semaines sur 52 semaines, soit 37.12 % du temps. La demande de la participation de CAF est donc de $(370\ 000\ € \times 37.12\ \%) \times 40\% = 54\ 930\ €$. En effet, la CAF ne finance que 40% des dépenses éligibles.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

01 / 2010 / 08- * - Demande de subvention de la PEP

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public du Pas de Calais, nous sollicitant pour une participation financière étant donné qu'un enfant de VIEILLE-CHAPELLE est concerné. Monsieur DE JONCKHEERE signale que ce genre de demande est plus du ressort du Centre Communal d'Action Sociale et qu'il serait bien de connaître la famille concernée. Ne disposant pas de cette information, Monsieur DESSE propose de voir cette demande lors de la prochaine réunion du CCAS.

01 / 2010 / 09- * - Compte-rendu aux différents syndicats

01 / 2010 / 09.01 Le SICLA

Monsieur MALY signale qu'il a été question de la cession des vestiaires douches pour un euro symbolique à la Mairie de LAVENTIE, de l'accord sur les travaux de remise en état des vestiaires (le coût est estimé à 10 847 € 62 avec comme travaux le doublage du faux plafond, le chauffage, la ventilation qui comprend la fourniture et la pose d'une VMC, la réparation des vitrages et du faux plafond suite au sinistre du 09.12.09).

Monsieur MALY signale que le nouveau principal du collège de LAVENTIE ne veut plus accepter les enfants de VIEILLE CHAPELLE, car il est en sureffectif. Pour cette année 4 familles sont concernées. Monsieur DE JONCKHEERE propose à Monsieur DESSE de prendre contact avec Madame COCOURT du Conseil Général pour les demandes de dérogation. De plus le nouveau principal nous demande une subvention pour les enfants entrant en 6^{ème}. M. DESSE signale qu'il a envoyé un courrier à M. Roger DOUEZ, maire de LAVENTIE pour obtenir auprès du principal de LAVENTIE 4 dossiers de demande de dérogation.

Monsieur DESSE fait un petit aparté pour le projet de l'école numérique rurale (ENR). En décembre 2009, 12 nouveaux dossiers ont été retenus, mais les 12 écoles candidates faisaient parti d'un regroupement scolaire. Monsieur DESSE signale qu'il a écrit à Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'Arras pour que notre dossier soit retenu et financé dans le cadre du grand emprunt national où une part importante est consacrée aux technologies informatiques.

01 / 2010 / 09.02 Le SIAAAH

Monsieur WALLE signale qu'il a assisté, ainsi que Monsieur DE JONCKHEERE, à une réunion ce samedi concernant les travaux réalisés par le SIAAAH avec l'aide de LESTREM Nature et l'Association « Réagir ». Monsieur CORNIL, Directeur Général du SYMSAGEL, assistait à cette réunion. Réunion très intéressante et instructive dans laquelle ces organismes sont reconnus pour leur travail pour l'environnement où bien souvent la solution est de faire avec peu de moyen et surtout beaucoup de bonne volonté. Merci aux Présidents, pour leur initiative et pour toutes les synergies entre le SIAAAH et LESTREM Nature.

01 / 2010 / 10- * - Questions diverses

01 / 2010 / 10.01 : Mise en place du transformateur

Monsieur DESSE signale qu'il a eu une réunion ce vendredi avec les représentants de l'EDF et de la société sous-traitante qui explique les travaux qui vont être réalisés pour le raccordement des abonnés sur ce nouveau transformateur installé en face à l'école. Les travaux commencent la première semaine de février pour une durée de 15 jours et une mise en service la première semaine de Mars.

01 / 2010 / 10.02 : Monsieur MARQUES Alvaro

Monsieur DESSE signale aux membres du conseil municipal que Monsieur MARQUES Alvaro a été victime d'un accident à vélo suite à une chute dans un trou à la sortie de la salle de pétanque de LA COUTURE, il y a trois semaines. Pour taire les différentes rumeurs, il signale, qu'après avoir rendu visite à M. MARQUES, il faudra du temps à celui-ci pour trouver une complète mobilité. Monsieur MARQUES a été touché au niveau de la colonne vertébrale et de son dos. Actuellement il est hospitalisé à LA BASSEE dans un centre de rééducation.

01 / 2010 / 10.03 : Plan Local d'urbanisme

Monsieur DESSE signale qu'il a eu une réunion avec Monsieur DELANGUE de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Dans un premier temps il est proposé la création d'une

commission de plusieurs personnes du conseil municipal pour établir le cahier des charges qui sera transmis au bureau d'études qui sera retenu. Il faudra compter une quinzaine de réunions de cette commission avec les représentants de l'état. Il est donc demandé que les personnes participant à cette commission puissent se libérer facilement. Monsieur DESSE demande qui veut y participer et les disponibilités de chacun.

Monsieur DE JONCKHEERE indique qu'il peut se libérer facilement à condition de prévoir les réunions une quinzaine de jours à l'avance.

Monsieur ASSELINEAU, si possible le lundi ou le vendredi

Monsieur THOUILLEZ, si possible le lundi

Monsieur WALLE peut se libérer, en le sachant un peu à l'avance

Madame TURPAIN si possible en début de semaine

Madame MOREL, si possible le mardi après midi, le mercredi après midi ou le vendredi

Monsieur MALY, si possible le vendredi après-midi

Mademoiselle GEORGE, n'a pas de préférence

Messieurs DESSE et DELAYEN

Monsieur DESSE propose que chaque membre de la commission envoie par mail ses observations pour élaborer le cahier des charges et de faire une réunion d'ici 15 jours. La date de la réunion est fixée le jeudi 18 février à 19 heures.

01 / 2010 / 10.04 : Remplacement de la Taxe Professionnelle

Monsieur DESSE donne en copie les informations qu'il a reçues d'Artois Comm, à savoir que pour 2010 et 2011 les communes devraient retoucher une dotation équivalente au montant de la taxe professionnelle. Celle-ci va être remplacée par la cotisation économique territoriale (CET) qui sera calculée en fonction de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et le transfert partiel des frais d'assiette et de recouvrement des taxes ménages.

01 / 2010 / 10.05 : Rats musqués

Monsieur WALLE signale aux membres du conseil municipal que les piègeurs ont pris pour l'année 2009, 490 rats musqués, alors qu'en 2008, 83 rats piégés. Monsieur WALLE signale qu'il serait bien de mettre à l'honneur nos piègeurs.

01 / 2010 / 10.06 : Dates des prochaines réunions

Prochaine réunion de conseil : le lundi 1^{er} mars à 19 H 00

Réunion de la commission des finances : le jeudi 18 février à 18 H 00

Réunion pour la révision du Plan Local d'Urbanisme : le jeudi 18 février à 19 H 00

Réunion pour la bibliothèque : le vendredi 19 février à 18 H 30

Réunion de la commission de travaux : le vendredi 19 février à 20 H 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 H 30